

Le titulaire du **CAP MMEV** est chargé d'assurer la réparation ou la maintenance du matériel mais aussi d'accueillir la clientèle et de conseiller les utilisateurs souvent propriétaires du matériel.

Ses activités s'exercent sous le contrôle de sa hiérarchie et impliquent un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe.

Le métier s'exerce majoritairement à l'atelier. Il est soumis à une forte saisonnalité.

Il y a une grande diversité des matériels, des équipements, des fournisseurs et des motorisations (2 temps, 4 temps, diesel) avec un très fort développement des matériels électriques (filaires ou à batteries).

Le titulaire du **CAP MMEV** assure aussi la réparation et la maintenance des matériels connexes à l'activité principale : quads, karts, véhicules sans permis, groupes électrogènes...



LYCÉE DES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLE JEAN-MARIE MICHOTTE



CAP Maintenance des Matériels d'Espaces Verts

- Entreprises de distribution et de maintenance des matériels
- Entreprises de location de matériels ;
Artisans ruraux, paysagistes
- Entreprises de services d'entretien, golf
- Services d'entretien des entreprises publiques et des collectivités territoriales

POURSUITE D'ETUDES

Bac pro Maintenance des Matériels
option C Matériels d'Espaces Verts

18 bis Boulevard de la République BP 5018
97305 CAYENNE Cedex
☎ : 05-94-28-11-11 📠 : 05-94- 31-96-91
courriel : 9730094p@ ac-guyane.fr
<https://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr>



CAP Maintenance des Matériels d'Espaces Verts

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du **CAP MMEV** est capable de réceptionner le matériel ;d'organiser l'intervention; d'effectuer un pré-diagnostic en observant les symptômes ;de réaliser les opérations de maintenance préventive et curative; d'exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel; d'effectuer la mise en service et / ou mise en « main » du matériel; de restituer le matériel et de conseiller le client.

Il adopte un comportement responsable dans la conduite de ses activités, qui l'amène à respecter les règles d'ergonomie, de sante, de sécurité au travail et d'environnement.

Grille horaire hebdomadaire

Disciplines	Première CAP	Terminale CAP
Total Enseignements professionnels	19	19
Enseignement professionnel de spécialité	11.5	12
Co-intervention Professionnel-Français	1.5	1.5
Co-intervention Professionnel-Maths	1.5	1.5
Réalisation du chef d'œuvre	3	3
Prévention Santé Environnement	1.5	1
Total Enseignement général	8.5	8.5
Français Histoire-géographie Enseignement moral et civique	2	2
Mathématiques	1.5	1.5
Langue vivante	1.5	1.5
Arts Appliqués et culture artistique	1	1
Education Physique et Sportive	2.5	2.5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3.5	3.5



Périodes de Formation en Milieu Professionnel :
12 semaines de PFMP sur les 2 ans

Epreuves d'examen

Epreuves	Coefficient	Mode
EP1: Réception d'un matériel en dysfonctionnement et Prévention Santé Environnement	4	CCF
EP2 : Réalisation d'une intervention sur un matériel	5	CCF
EP3: Intervention en milieu professionnel	5	CCF
EG1: Français / Histoire Géographie Enseignement Moral Civique	3	Ponctuel écrit
EG2: Mathématiques / Sciences physiques/ Chimie	2	CCF
EG3: Education Physique et Sportive	1	CCF

Prérequis attendus

- Esprit logique
- Rigueur, méthode, précision
- Habileté manuelle et rapidité
- Bonne résistance physique
- Facilité à s'exprimer et à argumenter
- Bonnes bases en mathématiques et sciences physiques



Apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe des périodes chez un employeur et des enseignements dispensés au lycée Jean Marie MICHOTTE.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans de nationalité française peut devenir apprenti tout en poursuivant ses études dans notre Unité de Formation d'Apprentis.

Il prépare un métier dans l'entreprise qu'il a trouvée et avec laquelle il a signé un contrat d'apprentissage.

Il perçoit un salaire et cotise pour sa retraite.

Il arrivera sur le marché du travail avec une première expérience professionnelle.

QR code à transmettre à toute structure souhaitant embaucher un apprenti

<https://forms.office.com/r/TNHNMLMgn2>

